

Communiqué de presse du Collectif de soutien à l'homéopathie

Il est de la responsabilité de Mme la Ministre de respecter l'homéopathie et les millions de patients qui l'utilisent !

Paris, le 18 septembre 2019

Les membres du collectif de soutien à l'homéopathie (composé des syndicats de médecins, des associations de patients, des sociétés savantes et des laboratoires) font part de leur grande surprise à la suite des propos prêtés à Mme Buzyn sur l'homéopathie, dans un article du *Point* paru le 12 septembre dernier.

Dans cet entretien, Mme Buzyn porte un jugement méprisant et caricatural à l'égard de cette thérapeutique. Selon la Ministre, l'homéopathie « *relève d'un autre siècle* ». Le processus de fabrication des médicaments homéopathiques est décrit de la manière suivante : « *on le dilue dans une piscine olympique, qui elle-même est diluée à l'échelon de la galaxie* ». De même, la Ministre explique que « *l'homéopathie participe à la surconsommation médicamenteuse* », alors que cette assertion n'est soutenue par aucune étude scientifique crédible. De nombreuses études, aux comités scientifiques et médicaux reconnus, ont montré que la consommation de médicaments homéopathiques était associée à une consommation moindre d'autres médicaments comme les anti-inflammatoires, les anti-douleurs et les anti-dépresseurs.

Au travers de telles révélations, Mme la Ministre fait preuve d'un profond mépris envers les millions de patients et les milliers de professionnels de santé français qui utilisent chaque jour l'homéopathie et en constatent l'efficacité. Elle s'inscrit également en porte à faux de son engagement, pris à plusieurs reprises, d'observer une position neutre à l'égard de ce dossier afin de ne pas alimenter une polémique particulièrement violente et entachée de contre-vérités.

L'homéopathie offre aux patients une réponse thérapeutique à de nombreux besoins de santé parfois non couverts, que ce soit en premier recours, en complément ou en substitution des traitements conventionnels. Remettre en cause sa place dans l'offre de soins et l'enseignement universitaire, c'est compromettre la qualité et la sécurité de cette pratique exercée par des professionnels de santé responsables et dûment formés. C'est provoquer, à terme, une dégradation de la prise en charge du patient, voire une sortie du parcours de soins au profit d'acteurs « hors systèmes ».

Les membres du Collectif appellent Mme la Ministre à prendre ses responsabilités en reconnaissant publiquement l'homéopathie en tant que pratique médicale et en appelant à un nécessaire apaisement sur ce dossier.

24 septembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE COMMUN

COLLECTIF DE SOUTIEN A L'HOMÉOPATHIE

Le Ministre de la Santé allemand, Jens Spahn (CDU), vient de trancher définitivement **en faveur du maintien du remboursement des médicaments homéopathiques** par les caisses d'assurance.

Les membres du **Collectif de soutien à l'homéopathie** saluent cette décision prise en tenant compte des aspects économiques et de santé publique. Plus encore, l'exécutif allemand réaffirme l'importance de garantir la réelle **liberté de choix** des patients outre-Rhin quant à leurs options thérapeutiques. Le signal envoyé est très clair : **il n'y a qu'une seule médecine** qui doit rester dans les mains des professionnels de santé au service de tous les patients.

Cette position allemande reprend l'ensemble des arguments défendus par les membres de notre Collectif, qui souhaite poursuivre son travail de pédagogie et de valorisation de l'homéopathie.

Le Collectif de soutien à l'homéopathie appelle de ses vœux un maintien d'une prise en charge des médicaments homéopathiques pour garantir un libre accès à tous par des professionnels de santé ayant suivi un cursus de formation adapté.

Les acteurs de l'homéopathie rassemblés autour de cette campagne :

Les organisations professionnelles

SNMHF : Syndicat national des médecins homéopathes français
FNSMHF : Fédération nationale des Sociétés médicales homéopathiques de France
SFH : Société française d'homéopathie
CHF : Centre d'études homéopathiques de France
SNMA : Syndicat national de médecine anthroposophique
INHF-Paris : Institut national homéopathique français
FFSH : Fédération française des Sociétés d'homéopathie
CEDH : Centre d'enseignement et de développement de l'homéopathie
SN2P : Syndicat national de la préparation pharmaceutique
Association Hôpital Saint-Jacques

Les sociétés savantes

SSH : Société savante d'homéopathie
SHISSO : Société homéopathique internationale de soins de support en oncologie
SSMA : Société savante de médecine anthroposophique

Les associations de patients

AHP-France : Association homéo patients France
Safemed : collectif de patients et professionnels de santé pour une médecine intégrative

Les entreprises du médicament homéopathique

Boiron
Lehning
Weleda

Contacts presse : Nextep : Paul Varin – paul.varin@nextep-health.com